



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 30 Août 2018

Groupe La Poste

Une opération financière qui menace le service public

Le gouvernement vient d'annoncer le désengagement de l'état du capital du groupe La Poste au profit de la Caisse de dépôt et consignation (CDC) qui deviendrait l'actionnaire majoritaire. Par cette opération financière le groupe La Poste prendrait le contrôle de la Caisse Nationale de Prévoyance (CNP).

La première étape serait une modification législative dans le cadre de la loi PACTE qui autorise à l'état de devenir minoritaire au capital du groupe La Poste.

Même si le gouvernement cherche à rassurer l'opinion en affirmant que La Poste restera 100% publique et continuera d'assurer ses missions de service public, ce changement d'actionnaire majoritaire pourrait remettre en cause l'unicité de La Poste et la complémentarité de ses activités, le devenir des personnels.

Pour la CGT FAPT c'est un nouveau pas vers la privatisation qui s'engage.

Depuis longtemps la CGT revendique la création d'un pôle financier public dans le

cadre d'une appropriation publique démocratique permettant un contrôle public et social. Ceci afin de répondre aux besoins sociaux fondamentaux, développer les activités productives, l'emploi et les services publics dans les territoires.

L'annonce du gouvernement n'offre aucune garantie sur une telle finalité mais s'apparente plus à une opération de Monopoly financier.

Ce projet ne répond pas non plus aux attentes des postières et des postiers en termes d'augmentation des salaires, de créations d'emplois pérennes, d'amélioration des conditions de travail.

La CGT FAPT reste mobilisée avec les postiers pour porter ces exigences et gagner un service public postal pérenne de qualité accessible à toutes et tous, notamment par l'accès aux produits postaux, par le développement des bureaux de poste dans les territoires, la distribution 6 jours sur 7, l'accès aux compte pour tous.